



76^e Fête du peuple jurassien

RECEPTION OFFICIELLE DU MOUVEMENT AUTONOMISTE JURASSIEN

Delémont, 16 septembre 2023

Discours de Laurent Coste, Président du MAJ (RJ-UJ)

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Les personnes présentes ayant été saluées en leurs titres et fonctions par notre secrétaire général, je me permets d'en venir immédiatement au fait.

On l'a retrouvé. Le voici. Le concordat déchiré par le député au Grand Conseil Maxime Ochsenbein lors de la grand-messe bernoise du Mont Girod. Alors, ce concordat pourquoi est-il scotché et réparé ? Tout simplement parce que Maxime Ochsenbein en avait besoin deux jours plus tard pour pouvoir l'approuver lors de la séance du CJB, puisque lors de cette séance celui-ci a été adopté à l'unanimité. Deux publics, deux discours. On n'est pas loin de l'accident cérébral chez nos adversaires.

Parlons donc brièvement du concordat. Un tel document est par essence le résultat de différents compromis auxquels ont consenti les deux parties en présence. Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, le Mouvement autonomiste jurassien ne va pas mettre les bâtons dans les roues du processus qui doit aboutir au transfert de Moutier dans la République et Canton du Jura. Le secrétaire général reviendra sur le sujet plus en détail demain, à l'occasion de sa conférence de presse.

Ce qui qu'il faut retenir de cette période de négociations et de consultations institutionnelles, c'est la confirmation que tout est possible quand la démocratie s'exprime. Et celle-ci en a toujours le droit, quelles que soient les circonstances, quoi qu'en disent ceux dont l'obsession est de vouloir arrêter le cours de l'histoire. Il y aura toujours, pour n'importe quelle population, pour n'importe quelle circonscription électorale, la possibilité de renverser le *statu quo* politique si elle le désire et en manifeste la volonté. Nous vivons dans un Etat de droit dont la vertu première, intimement liée à l'exigence fédéraliste, est de permettre qu'on en change les règles, qu'on bouscule l'ordre établi et, au bout du compte, qu'on change le cours de l'histoire. C'est exactement ce qu'ont fait les Jurassiens le 23 juin 1974 en exerçant le droit de libre disposition de leur peuple, puis en créant un Etat souverain de la Confédération. Sous réserve de le contraindre par la force, rien ni personne n'est capable d'empêcher un peuple de réaliser ses vœux les plus chers. Rien, ni personne n'est en mesure de l'arrêter dans sa marche. Ceux qui oublient cela seront toujours à la traîne des évolutions historiques et se retrouveront invariablement bernés par leur propre méprise.

C'est dans cette perspective là que le Mouvement autonomiste continuera de situer son action. Il restera fidèle à l'article 1 de ses statuts, lequel stipule à son premier alinéa : « Le Mouvement autonomiste jurassien a pour but d'affranchir le peuple jurassien de la domination bernoise ». Lors de l'assemblée des délégués qui a eu lieu tout à l'heure, les délégués ont approuvé une refonte de ces dispositions statutaires, mais ils ont préalablement confirmé que notre but restait le même. Même si aujourd'hui ce but peut apparaître lointain, peu importe. La réparation de l'injustice de 1815, puis de celle de 1975, ne saurait aux yeux du MAJ être gravée dans le marbre. En matière d'injustice, la première à corriger dans l'immédiat est celle scandaleusement imposée à la commune de Belprahon, que l'on entend priver de ses droits démocratiques.

En 1815 le canton de Berne a reçu un cadeau : un peuple, le peuple jurassien, en échange d'un autre peuple, le peuple vaudois. Ce qu'on a donné à l'un on l'a pris à l'autre : sa liberté. Mais l'Histoire a le temps. Un jour ou l'autre, des hommes et des femmes seront là pour corriger ce déni de démocratie et redonner au peuple jurassien la place qui lui revient de droit.

Vive la République et canton du Jura et vive le peuple jurassien uni de Boncourt à la Neuveville !

Laurent Coste